

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE  
UFI : 0MH4-D08R-J00J-KJWG

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : détergents pour lave-vaisselle  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.  
AVENUE JEAN MONNET 1 BTE 6  
1401 BAULERS  
Téléphone : +3223520400  
Téléfax : +3223510860  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

|   |  |
|---|--|
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1   | H290: Peut être corrosif pour les métaux.  |
| Corrosion cutanée, Catégorie 1A   | H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.            |
| Lésions oculaires graves, Catégorie 1   | H318: Provoque de graves lésions des yeux.   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire | H335: Peut irriter les voies respiratoires.  |
| Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3                                   | H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Sodiumsilicate, pentahydrate  
hydroxyde de sodium

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Formulation

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### Composants

| Nom Chimique                      | No.-CAS<br>No.-CE<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'enregistrement | Classification  | Concentration<br>(% w/w) |
|-----------------------------------|--|---|--------------------------|
| carbonate de sodium               | 497-19-8<br>207-838-8<br>011-005-00-2<br>01-2119485498-19    | Eye Irrit. 2; H319  | >= 30 - < 50             |
| Sodiumsilicate, pentahydrate      | 10213-79-3<br><br>01-2119449811-37                           | Met. Corr. 1; H290<br>Skin Corr. 1B; H314<br>Eye Dam. 1; H318<br>STOT SE 3; H335  | >= 30 - < 50             |
| hydroxyde de sodium               | 1310-73-2<br>215-185-5<br>011-002-00-6<br>01-2119457892-27   | Met. Corr. 1; H290<br>Skin Corr. 1A; H314<br><br>Limite de concentration<br>spécifique<br>Skin Corr. 1A; H314<br>>= 5 %<br>Skin Corr. 1B; H314<br>2 - < 5 %<br>Skin Irrit. 2; H315<br>0,5 - < 2 %<br>Eye Irrit. 2; H319<br>0,5 - < 2 %  | >= 5 - < 10              |
| troclosène sodique, dihydrate [2] | 51580-86-0<br>220-767-7<br>613-030-01-7                      | Acute Tox. 4; H302<br>Eye Irrit. 2; H319<br>STOT SE 3; H335<br>Aquatic Acute 1; H400<br>Aquatic Chronic 1;<br>H410<br>EUH031<br><br>Limite de concentration<br>spécifique<br>STOT SE 3; H335<br>>= 10 %<br>EUH031<br>>= 10 %<br><br>Estimation de la toxicité<br>aiguë<br><br>Toxicité aiguë par voie<br>orale: 500,0 mg/kg | >= 1 - < 2,5             |

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets  
corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent  
lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer  
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
Protéger l'oeil intact.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs  
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le  
centre anti-poison.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et  
à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts  
ou les cours d'eau.  
  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts  
ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux  
  
On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire  
autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter  
dans les canalisations.

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : détergents pour lave-vaisselle

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

| Composants  | No.-CAS   | Type de valeur<br>(Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base   |
|---|-----------|---------------------------------------|------------------------|--------|
| SODIUM HYDROXIDE  | 1310-73-2 | VLE 8 hr                              | 2 mg/m <sup>3</sup>    | BE OEL |
| Information supplémentaire: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage |           |                                       |                        |        |

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance      | Utilisation finale | Voies d'exposition   | Effets potentiels sur la santé                             | Valeur                 |
|--------------------------|--------------------|----------------------|--|------------------------|
| SODIUM CARBONATE         | Travailleurs       | Inhalation           | Long terme - effets locaux                                 | 10 mg/m <sup>3</sup>   |
|                          | Consommateurs      | Inhalation           | Aigu - effets locaux                                       | 10 mg/m <sup>3</sup>   |
| SODIUM METASILICATE      | Consommateurs      | Oral(e)              | Long terme - effets systémiques                            | 0,74 mg/kg             |
|                          | Travailleurs       | Inhalation           | Long terme - effets systémiques                            | 6,22 mg/m <sup>3</sup> |
|                          | Consommateurs      | Inhalation           | Long terme - effets systémiques                            | 1,55 mg/m <sup>3</sup> |
| PENTASODIUM TRIPHOSPHATE | Travailleurs       | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques                            | 1,49 mg/kg             |
|                          | Consommateurs      | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques                            | 0,74 mg/kg             |
| PENTASODIUM TRIPHOSPHATE | Consommateurs      |                      | Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques | 0,75 mg/kg             |

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

|                  |                                 |            |   |             |
|------------------|---------------------------------|------------|---|-------------|
|                  | Consommateurs<br>, Travailleurs |            | Aigu - effets<br>systémiques, Long<br>terme - effets<br>systémiques | 0,375 mg/kg |
|                  | Travailleurs,<br>Consommateurs  |            | Aigu - effets<br>systémiques, Long<br>terme - effets<br>systémiques | 0,661 mg/m3 |
| SODIUM HYDROXIDE | Travailleurs                    | Inhalation | Long terme - effets<br>systémiques, Long<br>terme - effets locaux   | 1,5 mg/m3   |
|                  | Travailleurs                    | Inhalation | Exposition à court<br>terme, Effets locaux,<br>Effets systémiques   | 3 mg/m3     |
|                  | Consommateurs                   | Inhalation | Long terme - effets<br>locaux, Long terme -<br>effets systémiques   | 0,6 mg/m3   |
|                  | Consommateurs                   | Inhalation | Exposition à court<br>terme, Effets locaux,<br>Effets systémiques   | 1,2 mg/m3   |
|                  | Consommateurs                   | Ingestion  | Long terme - effets<br>locaux, Long terme -<br>effets systémiques   | 25 mg/m3    |

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance      | Compartiment de l'Environnement | Valeur     |
|--------------------------|---------------------------------|------------|
| SODIUM METASILICATE      | Eau douce                       | 7,5 mg/l   |
|                          | Eau de mer                      | 1 mg/l     |
|                          | intermittent release            | 7,5 mg/l   |
|                          | STP                             | 1000 mg/l  |
| PENTASODIUM TRIPHOSPHATE | Eau douce                       | 0,005 mg/l |
|                          | Eau de mer                      | 0,005 mg/l |
|                          | Sédiment d'eau douce            | 0,19 mg/kg |

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
  
Type de Filtre recommandé:  
  
Filtre ABEK-P3

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : Chlore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 12,5, 1 %  
à 25 °C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Vitesse de combustion : Donnée non disponible



## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

|                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Limite d'explosivité, inférieure      | : Donnée non disponible    |
| Limite d'explosivité, supérieure      | : Donnée non disponible    |
| Pression de vapeur                    | : Donnée non disponible    |
| Densité de vapeur relative            | : Donnée non disponible    |
| Densité relative                      | : Donnée non disponible    |
| Masse volumique apparente             | : env. 1 kg/m <sup>3</sup> |
| Hydrosolubilité                       | : soluble                  |
| Solubilité dans d'autres solvants     | : Donnée non disponible    |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible    |
| Température d'inflammation            | : Donnée non disponible    |
| Décomposition thermique               | : Donnée non disponible    |
| Viscosité, dynamique                  | : Donnée non disponible    |
| Viscosité, cinématique                | : Donnée non disponible    |
| Propriétés explosives                 | : Donnée non disponible    |
| Propriétés comburantes                | : Donnée non disponible    |

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### Composants:

#### carbonate de sodium

##### **SODIUM CARBONATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.800 mg/kg  
DL50 oral (Rat): 4.090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 (Souris): 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### Sodiumsilicate, pentahydrate

##### **SODIUM METASILICATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.152 - 1.349 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,06 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

#### hydroxyde de sodium

##### **SODIUM HYDROXIDE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.000 mg/kg

#### troclosène sodique, dihydrate [2]

##### **51580-86-0:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.400 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

**Composants:**

**carbonate de sodium**

**SODIUM CARBONATE:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**hydroxyde de sodium**

**SODIUM HYDROXIDE:**

Résultat : Corrosif

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Composants:**

**carbonate de sodium**

**SODIUM CARBONATE:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux

**hydroxyde de sodium**

**SODIUM HYDROXIDE:**

Résultat : Corrosif

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

**Composants:**

**carbonate de sodium**

**SODIUM CARBONATE:**

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Composants:**

**SODIUM CARBONATE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 200 - 227 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 264 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**SODIUM METASILICATE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): 210 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**SODIUM HYDROXIDE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 40,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22 mg/l  
Durée d'exposition: 15 mn

### 51580-86-0:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,46 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,13 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,28 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### Composants:

#### **SODIUM HYDROXIDE:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **SODIUM HYDROXIDE:**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets  
20 01 29\*  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : 3262  
IMDG : 3262  
IATA : 3262

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.  
(hydroxyde de sodium, Sodium metasilicate, pentahydrate)

IMDG : CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.  
(sodium hydroxide, Sodium metasilicate, pentahydrate)

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

**IATA** : Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** : 8

**IMDG** : 8

**IATA** : 8

### 14.4 Groupe d'emballage

#### **ADR**

Code de classification : C6

Groupe d'emballage : III

Numéro d'identification du

danger

Étiquettes : 8

Code de restriction en tunnels : (E)

#### **IMDG**

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 8

No EMS Numéro : F-A, S-B

#### **IATA**

**(Cargo)** : Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s.

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **IMDG**

Polluant marin : non

#### **IATA**

Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable  
du Parlement européen et du  
Conseil concernant la maîtrise des  
dangers liés aux accidents  
majeurs impliquant des  
substances dangereuses.

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 16,5 %

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 15 - <30% phosphates, <5% Agents de surface non ioniques, agents de blanchiment chlorés

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH031 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux  
Skin Corr. : Corrosion cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle  
BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon);



## ENERGY POWDERCLASSIC 10 KG WEST/CEE

WM 0715218

Numéro de commande: 0712853

Version 6.6

Date de révision 05.04.2023

Date d'impression 17.06.2023

ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

|                   |      |
|-------------------|------|
| Met. Corr. 1      | H290 |
| Skin Corr. 1A     | H314 |
| Eye Dam. 1        | H318 |
| STOT SE 3         | H335 |
| Aquatic Chronic 3 | H412 |

#### Procédure de classification:

|  |
|--|
| Sur la base de données d'essai.                        |
| Méthode de calcul                                      |
| Sur la base de données ou de l'évaluation des produits |
| Méthode de calcul                                      |
| Méthode de calcul                                      |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR